



Ils ont dit...

L'Honorable Charles Lapointe Ministre d'Etat aux Affaires extérieures du Canada

Ces propos du ministre Lapointe ont été recueillis aux antennes de Radio Canada International.



L'Honorable Gerald Regan, Ministre d'Etat au Commerce international

Extraits d'une déclaration du ministre Regan à la 38^e session du GATT à Genève.



L'indépendance de la Namibie

En ce qui concerne la Namibie, nous avons joué un rôle très actif dans le groupe de contact et le seul but que nous poursuivions et que nous poursuivons encore, est d'en arriver, le plus rapidement possible, à l'indépendance de la Namibie. Nous croyons que tout est en place pour réaliser cette indépendance, et contrairement à nos amis américains qui sont aussi membres du groupe de contact, nous ne lions pas la question du retrait des troupes cubaines de l'Angola à l'indépendance de la Namibie. C'est aussi loin que je puisse aller maintenant comme représentant du gouvernement canadien. Nous l'avons énoncé à l'intérieur du groupe de contact et nous l'avons énoncé publiquement. Nous avons essayé de faire pression sur nos amis américains pour qu'ils ne posent pas de pré-requis. Cependant, nous devons regarder les faits en face. Il y a trois joueurs dans ce conflit et ils sont plus importants que d'autres : l'Afrique du Sud, l'Angola et les Etats-Unis d'Amérique. Alors, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ont mis comme pré-requis le retrait des troupes cubaines de l'Angola. Je crois qu'il y a des pourparlers actuels et je pense que la résolution ne peut maintenant provenir que de l'Angola lorsqu'elle décidera, si elle va effectuer, oui ou non, ce retrait des troupes cubaines qui, je le répète, n'est pas un pré-requis pour le Canada. Maintenant, quel rôle serions-nous prêts à jouer. Je pense que si l'Angola nous demandait, sous l'égide des Nations Unies, de veiller avec certains autres partenaires à la sécurité du territoire angolais et s'il devait y avoir un retrait des troupes cubaines, nous ne réagirions pas négativement devant une telle requête.

Le Canada et le GATT

Je devrais souligner qu'une grande partie de l'amélioration du niveau de vie, non seulement au Canada mais dans le monde entier, est attribuable à la croissance des relations commerciales multilatérales qui ont permis à divers pays de se spécialiser dans les domaines qui leur convenaient le mieux. Il est vrai que la croissance du niveau de vie est difficile à quantifier mais je crois qu'une grande partie de l'amélioration que nous avons connue au cours de l'après-guerre, peut être attribuée à la croissance des échanges commerciaux. Néanmoins, la récession économique mondiale actuelle pousse tous les gouvernements à protéger leurs emplois et leurs marchés par l'établissement d'obstacles commerciaux, tout en cherchant à accroître leur part des marchés étrangers. Il est évident que tous ne peuvent réussir dans cette voie. Le processus a des limites, au-delà desquelles la concurrence féroce que se livrent tous les pays pour accaparer des marchés de plus en plus réduits, peut menacer la viabilité du système.

Le GATT offre un cadre au sein duquel les pays peuvent adopter les mesures nécessaires à la protection de leurs intérêts, mais seulement en faisant des compromis dans d'autres domaines; ce cadre suppose une discipline de sorte que tous et chacun ne prennent pas, au jour le jour, des mesures précitées en réponse à chaque pression politique exercée en faveur du protectionnisme. En appuyant ce cadre, nous cherchons à éviter que tous les pays adoptent une politique du «chacun pour soi, que les autres se débrouillent», qui a caractérisé le climat désastreux que nous avons connu lors de la dépression des années 30.